ANNEXE 25

Wallonie

NASSOGNE

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeurs sont M. et Mme Merlo - Ponnet demeurant route de Marche 18a à 6950 Nassogne.

Le terrain concerné est situé Rue de Marche, 18a à 6950 Nassogne et cadastré 1°division, section A n°533X.

Le projet est de type : Transformation d'une habitation en gîtes 12 personnes et extension piscine, et présente les caractéristiques suivantes :
Art. R.IV.40-2. § 1er

2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ; –

Le dossier peut être consulté **du 20/09/2022 au 04/10/2022** les jours ouvrables **de 9h30 à 12h** et de **13h30 à 16h** sur rendez-vous à l'adresse suivante :

Commune de NASSOGNE
Place Communale
6950 NASSOGNE
Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès du service Urbanisme téléphone 084/22.07.44 – 084/22.07.49 mail laurence.arnould@nassogne.be nathalie.henquinet@nassogne.be , dont le bureau se trouve à l'Administration communale de NASSOGNE

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/09/2022 au 03/10/2022 au collège communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Commune de NASSOGNE, place Communale à 6950 NASSOGNE ,**

Par ordonnance,

Le Directeur Général. Le Bourgmestre

C. QUIRYNEN M. QUIRYNEN

Affiché le 13/09/2022